

# Les personnes âgées : maintien à domicile

## Compte rendu de la séance du Mardi 14 Septembre

organisée par Isabelle SALA et Philippe REGARD, avec Mmes Michèle ROUMANILLE (SSIAD Avignon), Françoise VIALLE (CLIC Vaucluse) et le Dr Maurice RABAUT (Gérontologue Montoux)

**L'allocation Personnalisée d'Autonomie** (APA) se calcule d'après le remplissage des différentes colonnes de la grille AGGIR (Autonomie gérontologique groupe iso ressource).

\* Le classement en GIR 5 ou 6 ne permet pas l'obtention d'une allocation.

\* GIR 1 correspond à une personne grabataire, avec des troubles cognitifs importants.

\* GIR 2 correspond soit à un dément déambulatoire soit à une personne handicapée mais sans troubles cognitifs majeurs (post AVC par exemple).

\* Des troubles sévères de la cohérence, des troubles sphinctériens, des troubles de transfert, l'impossibilité de faire sa toilette complète sont des éléments susceptibles de modifier son classement en GIR 3 ou 2.

\* Le contrôle du bon remplissage de la grille AGGIR se fait au domicile du patient ; il n'est pas toujours effectué par un médecin (infirmière,...) mais on peut toujours discuter si l'on n'est pas d'accord avec la décision prise. Par contre, il ne faut pas remplir cette grille si c'est seulement pour obtenir quelques heures de ménage.

### **Bibliographie:**

*A propos de l'APA: «**L'allocation personnalisée au 30 juin 2004**»*

Etudes et résultats (DREES) N°343  
- Oct 2004

Où on apprend qu'il y a 828000 bénéficiaires de l'APA, dont 57% sont à domicile. Le montant moyen de l'APA à domicile, varie de 848€/mois (GIR1) à 339€/mois (GIR4)

Ce montant est à diviser par 2 quand la personne âgée est en établissement

- Le **CLIC** 04 32 74 31 00 est le centre local d'information et de coordination gérontologique.

- Le **Point Accueil Personnes Agées**: 0800 125 135 (n° du Conseil Général) permet de recevoir une intéressante brochure sur « la prise en charge des patients âgés dépendants d'Avignon et des communes environnantes. »

A noter qu'il est impossible de maintenir à la maison une personne âgée seule, atteinte de la maladie d'Alzheimer et valide; ce sera plus facile si elle est grabataire. Après une hospitalisation, l'HAD est possible avec un relai par le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile).

- **Après un AVC avec déficit moteur** il faut aller en centre de rééducation car ce 1er mois est très important pour une bonne adaptation au quotidien et pour que la famille se rende compte des difficultés. A noter qu'il s'y associe souvent un syndrome dépressif sévère du malade et que la mise en place précoce sous antisérotoninergiques permet une récupération plus rapide.

- **Pour la nourriture apportée à domicile**: la mairie fait payer le partage en fonction des revenus mais il faut savoir si le plateau est mangé si possible en présence de l'auxiliaire de vie ou l'aide ménagère.

- **La nuit** : l'auxiliaire de vie coûte cher. Sinon téléalarme fournie par la MSA ou certains organismes privés (environ 30 € par mois). Penser à ce qu'une clef soit disponible quelque part.

- **Pour la prévention des escarres**, il existe le matelas à mémoire de forme type NOVA (à l'achat). Avec le surmatelas (à la location) c'est encore plus efficace mais il faut surtout faire changer souvent les gens de position et corriger leur état nutritionnel et apporter 2g/kg/j de protéines, ce qui est énorme.

- **Comment identifier un dénutri?**

\* Amaigrissement supérieur ou égale à 5 % poids corporel dans les 3 mois précédents (soit 3 à 4 Kg environ)

\* Albuminémie  $\leq$  à 35

\* Pré albumine  $<$  à 0.2: indicateur d'une dénutrition récente.

- **La renutrition** :

\* le CETORNAN® (sachets): avec apports protéinés 20 g de protéines = 100 g de viande = 1/2 l. lait entier = 70 g. de gruyère = 200 g de fromage blanc = 2 œufs = 4 yaourts.

Les deux repas principaux de la personne âgée (ceux où elle a le plus faim) sont le petit déjeuner et le goûter.

\* Les compléments: le RENUSTRYL500® est le plus riche (32 g. prot.) mais difficile dans la durée. CLINUTREN® : dessert: 19 g. HP : 15-16 g. Fruits : 8 g.

Essayer de donner 2 compléments par jour.

**Résumé: Florence REBOUL**